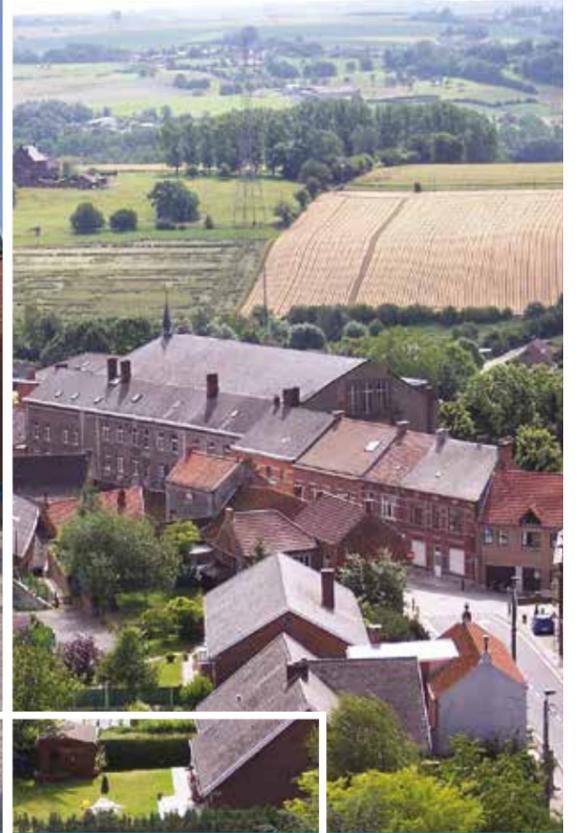


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Août 2019



n°166

sommaire



TORNADE



RUE
PLANCHETTE



ÉCOLES
COMMUNALES

EDITO

Mini-tornade - Maxi enseignements

Ce samedi 20 juillet, notre commune a été frappée par des vents violents qui se sont surtout engouffrés dans la vallée du Ry Ternel.

Cette mini-tornade n'a fait aucun blessé et nous pouvons nous en réjouir.

Mais les vents violents ont causé de nombreux dégâts : des voitures se sont retrouvées coincées entre des arbres déracinés ou cassés, des maisons et des toitures ont été endommagées par des chutes d'arbres...

Les cultures ont été également gravement touchées par les grêlons ; principalement le froment dont une quantité importante de grains se retrouve au sol mais également le maïs, littéralement haché.

Une fois de plus, la solidarité était au rendez-vous :

- des habitants, vis-à-vis de leurs voisins ou connaissances, mais également vis-à-vis des pompiers et du service travaux, par les nombreux coups de main apportés ;
- une mobilisation exceptionnelle et rapide des ouvriers communaux, des pompiers de Tubize et de Nivelles, de la Police, d'Ores et de VOO pourtant un samedi pendant les vacances, ...

Tout ceci démontre que nous sommes, quoiqu'on en dise, dans un pays organisé et basé sur la conscience professionnelle et l'efficacité des services publics en situation de crise.

Il est cependant manifeste que le changement climatique est à nos portes, avec son lot de conséquences ; soudaines et parfois violentes. Nous savons aussi que ce n'est pas Ittre qui changera tout mais, au moins, nous en sommes conscients. C'est la raison pour laquelle le Collège a créé un échevinat de la transition écologique.

Il faut aussi se protéger avec d'une part la création de Zones d'immersion temporaire contre les inondations (c'est réalisé en grande partie) mais aussi en ayant une approche responsable dans la gestion de nos arbres et haies. En effet, contrairement à ce que l'on croit, un arbre trop vieux ne capte plus de CO2 mais en produit, tout comme une haie non entretenue. Nous ferons prendre conscience de ce problème, ainsi que du danger que peuvent représenter ceux-ci, aux différents propriétaires.

La solidarité, on l'a vu, est naturelle chez la plupart d'entre nous. C'est pourquoi, le Collège a souhaité

que ce 15 août soit solidaire et que des actions soient entreprises pour qu'à côté de la fête, nous fassions un geste pour des personnes fragilisées et qui souhaitent continuer à participer à des activités sportives. Ainsi, en accord avec les organisateurs, nous soutiendrons cette année l'association Handysport.

Le Collège vous souhaite de très bonnes vacances, profitez-en bien et au plaisir de se rencontrer lors des nombreuses festivités qui jalonnent cet été.

> **Le Bourgmestre, Christian Fayt**



ATTENTION AUX SCOLYTES



La chaleur et la sécheresse de l'été dernier ont favorisé la propagation des scolytes dans les forêts wallonnes. Le scolyte est un petit insecte mangeur de bois de l'ordre des coléoptères. Aujourd'hui, 400 000m² d'épicéas dont 60 % en forêt privée sont concernés par cet insecte particulièrement agressif. Ce volume représente 15 % de la récolte moyenne des épicéas.

Pour juguler l'épidémie et réduire l'impact négatif sur la biodiversité et sur l'économie, il est indispensable d'évacuer les arbres atteints. Différents outils sont mis en place pour accompagner les propriétaires privés dans la gestion des bois scolytés en ce compris le périmètre concerné par le virus de la peste porcine africaine :

- **Une ligne téléphonique : 084 46 03 55**

Une équipe de spécialistes de l'**Office économique wallon du Bois** conseille et oriente vers les structures et professionnels les plus adéquats : **Cellule d'appui à la petite forêt privée, Société Royale Forestière de Belgique...**

- **Un site internet et une adresse de contact : www.scolytes.be et scolytes@oewb.be**

Il reprend les coordonnées de professionnels (techniciens et experts forestiers indépendants, exploitants forestiers, etc.), ainsi qu'une série de documents de référence permettant de mieux connaître l'insecte, de détecter les attaques et de prendre les mesures qui s'imposent. Une base de données, baptisée Scolytes NET'work, est également accessible depuis le site. Elle permet de visualiser toutes les exploitations de bois scolytés en cours ou à venir dans une région géographique donnée, afin de faciliter le partage d'informations entre propriétaires, gestionnaires et exploitants forestiers. Des exploitations groupées de petits foyers d'arbres scolytés sont coordonnées par la Cellule d'appui à la petite forêt privée, dans certaines communes (Gedinne, Bièvre, Lierneux, Houffalize...).

Les scolytes se sont également attaqués aux épicéas présents dans les fonds de jardins et dans les milieux agricoles. L'exploitation de ces arbres est nécessaire, notamment pour se prémunir d'éventuels dégâts qui seraient causés par la chute de branches ou d'arbres morts. Deux conseils sont donnés aux propriétaires concernés :

- s'assurer auprès de leur commune qu'aucune autorisation d'abattage n'est nécessaire ;
- demander des devis auprès d'entreprises de parcs et jardins (professionnels assurés). Si l'opération est trop coûteuse pour le propriétaire, une solution moins onéreuse consiste à ne faire réaliser que l'abattage et l'écorçage, sans l'évacuation des branches et du tronc.



AGENDA D'AUTOMNE DU PLAN COMMUNAL DE LA NATURE A ITTRE

ACTIVITES DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE :

- Samedi 28 septembre et Dimanche 29 septembre : Animations St Rémy avec la présence des chevaux de trait et une initiation au « compostage bon pour le climat » qui est le thème de la St Rémy. Et une balade à la découverte des plantes comestibles.
- Samedi 5 octobre et dimanche 6 octobre 2019 : pressage de pommes et poires à Ittre le 6 octobre et à Virginal le 5 octobre.
- Samedi 5 octobre : balade matinale à la découverte des champignons au Bois des Nonnes.
- Samedi 5 octobre auront lieu le pressage des fruits, la balade aux champignons le matin et l'après midi la signature de la charte qui reprend les futures actions du PLAN II du PCDN en présence des Echevins, et des représentants du conseil communal, et nous concluons l'événement par un verre de l'amitié.

Nous vous attendons nombreux à ces activités automnales et festives.



PRESSAGE DE FRUITS

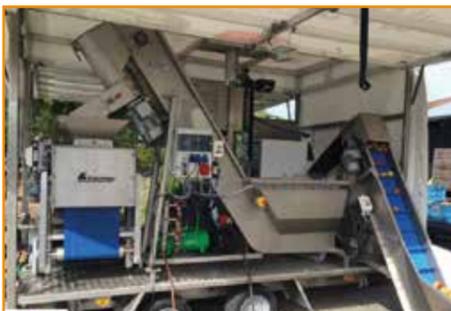
Vous avez des pommes, des poires, voire les deux dans votre verger ?

Qu'en faire ?

1. les déguster (c'est vrai, rien ne vaut le goût d'un fruit fraîchement cueilli sur un arbre !);
2. comme chaque année, vous les ramassez et vous présentez le jour voulu afin de les faire presser et profiter ainsi d'un merveilleux jus de pomme, de poire, ou pourquoi pas des deux mélangés.

Avec cette dernière solution, vous profiterez tout au long de l'hiver d'un « pur jus » aux saveurs de votre jardin, à consommer sans modération !

À votre santé !





CENTRE DU VILLAGE ET POTAGER RUE JEAN JOLLY

PCDN

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

ANIMATIONS SAINT REMY

Travail avec le cheval de trait et accompagnement de l'âne de la maison
Visite du potager collectif « un coin de terre », parcelles prêtées à titre gratuit
Lapin de compostage par un guide composteur formé par le comité Jean Pain
Balade à la découverte des plantes sauvages comestibles dans le sentier des Longs Prés (samedi de 9h à 12h)
Stand du PCDN : initiation au compostage par les guides composteurs de la commune

« Le compostage est bon pour le climat »





Éditeur Responsable Jacques Wastan, Echevin de la Ruralité, rue de la Planchette, 1310 Ittre

COMMUNE D'ITTRE

Téléphone : 084 46 03 55

0471 21 98 91

it@ittr.be

www.ittr.be



RENDEZ-VOUS A L'ENTREE DU BOIS DES NONNES RUE MAURICE BRANCART (EN FACE DE LA STATION D'EPURATION) DUREE DE LA BALADE DE 9H A 13H

PCDN

SAMEDI 5 OCTOBRE 2019 DE 9H A 13H

BALADE AUX CHAMPIGNONS

Guidée par une guide-Nature

Et accueil et petit déjeuner de Produits locaux





Éditeur Responsable Jacques Wastan, Echevin de la Ruralité, rue de la Planchette, 1310 Ittre

COMMUNE D'ITTRE

Téléphone : 084 46 03 55

0471 21 98 91

it@ittr.be

www.ittr.be



PARKING DU CENTRE A VIRGINAL

PCDN

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 DE 9H A 12H30

DISTRIBUTION D'ARBRES ET ARBUSTES

2019 ANNEE DU CORNOUILLER

(MONTRE SPONTANEE D'APPRENTISSAGE)

Distribution Gratuite





Éditeur Responsable Jacques Wastan, Echevin de la Ruralité, rue de la Planchette, 1310 Ittre

COMMUNE D'ITTRE

Téléphone : 084 46 03 55

0471 21 98 91

it@ittr.be

www.ittr.be



RENDEZ-VOUS A L'ENTREE DU BOIS DES NONNES RUE MAURICE BRANCART (EN FACE DE LA STATION D'EPURATION)

INFORMEZ VOUS, INSCRIVEZ VOUS AU 0471 440076

APPORTEZ VOS POMMES ET POIRES

SAMEDI 5 OCTOBRE 2019 DE 9H A 17H

PRESSE MOBILE

PRESSAGE DE FRUITS

UNE ORGANISATION DE L'Echevinat de la Ruralité et du Plan Communal de Développement de la Nature





Éditeur Responsable Jacques Wastan, Echevin de la Ruralité, rue de la Planchette, 1310 Ittre

COMMUNE D'ITTRE

Téléphone : 084 46 03 55

0471 21 98 91

it@ittr.be

www.ittr.be



DEUX RÉUNIONS IMPORTANTES À HAUT-ITTRE

LA MAISON DE VILLAGE

Le projet de la maison de village a été présenté à la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) et aux habitants de Haut-Ittre. Ce projet, inscrit dans les dix priorités du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), a reçu un très bon accueil de la part de la population de par son originalité, son intégration du moderne avec l'ancien, sa polyvalence et sa fonctionnalité. Divers éléments seront également intégrés suite à l'avis donné par la population.

C'est pour le Collège un dossier important car il sera le moyen de donner à notre population une infrastructure dynamisante au centre du village de Haut-Ittre, mais également de toute l'entité.

Il faudra encore de la patience car ce projet, subsidié à 80% jusque 500.000 € et à 50% pour le solde, doit encore recevoir l'accord de l'Administration du Développement Rural puis, ensuite, être présenté par le Ministre au Gouvernement wallon.



L'ÉGOUTTAGE DE LA RUE DE THIBERMONT ET DU BILOT

L'Inbw est venu présenter aux riverains le projet d'égouttage des rues de Thibermont et du Bilot. Cet égouttage s'inscrit dans deux programmes de la Région wallonne de par la mise en place d'un collecteur partant de la rue de l'Eglise à Haut-Ittre longeant le Ry Ternel et venant se raccorder au collecteur existant à la rue de Schoot.

Outre la somme importante financée par la Région Wallonne (estimation de +2.000.000 €), ces travaux permettront à notre commune de finaliser le programme de construction des collecteurs. Dans ce collecteur viennent se déverser les égouts. Nous avons donc proposé à la SPGE (Société Publique de Gestion des Eaux) d'y intégrer l'égouttage des rues de Thibermont et du Bilot. Ces égouttages ont été intégrés dans le PIC (Plan d'Investissement Communal) permettant ainsi à la commune qu'une partie de ces travaux soient pris aussi en charge par la Région wallonne.



DU NEUF POUR LES MODULES

L'équipe extrascolaire profite des congés et prépare la rentrée ...



AMÉNAGEMENTS DE LA CRÈCHE

Les aménagements autour de la crèche de Virginal se terminent.



LES JEUNES SECOURISTES

Durant la période de délibération, une dizaine de jeunes secouristes ont été formés sur la commune d'Ittre. Grâce au projet Délibère-toi et au partenariat entre le Plan de Cohésion Sociale, le J3 et la Croix Rouge, ces jeunes ont appris les gestes qui sauvent. Ils seront désormais capables d'être les premiers acteurs dans la chaîne des secours. Bravo à eux pour leur implication.



DU STYLO À LA SONO

Cet été, les jeunes du J3 ont relevé un nouveau défi : écrire et enregistrer une chanson collective en quatre heures !

Avec l'aide du beat maker virginalois Jonathan Meyers, ces jeunes ont pu découvrir les systèmes de production musicale actuels (Studio Mobile). Ils ont également appris des techniques d'écriture et travaillé leur expression orale.

C'est une expérience que le J3 rééditera sûrement prochainement. Et peut-être, qui sait, verrons-nous naître de nouveaux talents ?



RÉCUPÉRATION

Pourquoi jeter quand on peut récupérer ?

Les anciens du J3 sont venus nous donner un petit coup de main afin de restaurer notre ancien kicker. Nous avons ainsi pu le rendre comme neuf à moindres frais. Merci à eux !



UN BABYFOOT GÉANT

Les jeunes du J3, en bon fans de babyfoot, ont le plaisir de vous proposer un tournoi de Babyfoot Géant durant les festivités de la Saint Remy.

Les matchs auront lieu le **dimanche 29 septembre, à partir de 13h**, au fond du parking de la salle planchette.

En participant à ce tournoi, vous vous glisserez dans la peau d'un personnage de kicker et défendrez les couleurs de votre association, famille ou groupe d'amis. Car en effet, cette activité est ouverte à tous (à partir de 7 ans) pour peu que vous ayez constitué une équipe de **6 personnes minimum**.

Les frais de participation sont de **5€ par équipe** (à payer sur place).

Informations et inscriptions :

Lionel Lattenist, Éducateur de rue - J3:
l.lattenist@ittre.be – 0484/63.29.23





MOBILITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS...

Beaucoup de nos concitoyens se plaignent de la vitesse excessive de pas mal d'automobilistes et motards font dans nos villages.

Nous sommes conscients de cette problématique et nous nous engageons à nous investir tout au long de la législature.

De plus en plus de radars et de contrôles sont demandés à la zone de police.

Le 18 juillet nous avons commencé la première réunion riveraine avec La Rue Planchette.

En effet, cette rue est très souvent utilisée pour by-passer la rue Basse aux heures de pointe.

Nous avons décidé avec les riverains, de faire à l'essai un effet « Goulot » au niveau de l'intersection rue Basse rue Planchette et d'ajouter une deuxième chicane.

Sachez que la sécurité c'est notre priorité, mais tout le monde peut y mettre du sien !!!!

Aidez-nous à faire diminuer la vitesse dans nos rues et nos villages en respectant les limitations, et par la même occasion, faire ralentir ceux qui vous suivent ...



LA COMMUNE D'ITTRE A ADHÉRÉ IL Y A PEU À RENOWATT...



RENO...WHAT ?

Conscient des enjeux climatiques et soucieux d'y apporter une solution concrète, le Gouvernement wallon a mis en œuvre le programme de transition énergétique **RenoWatt**.

Cette mission déléguée, cofinancée par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et par la Région Wallonne, est une solution globale et gratuite durant toute la phase d'étude.

RenoWatt est un guichet unique qui réalise des audits et études en vue de conclure des marchés de services et de travaux pour la rénovation des bâtiments publics, que ce soit au travers de contrats de performance énergétiques (CPEs) ou de marchés Design and Build (D&B).

RenoWatt sélectionne les bâtiments dignes d'intérêt à la rénovation, les regroupe en pooling, lance les procédures de marché public et accompagne les entités publiques dans la mise en œuvre des projets.

Pendant ce mois de juin 2019, nous avons pris des mesures dans les écoles communales de Virginal. A la fin du mois de juillet, nous allons faire le tour de ces infrastructures avec un auditeur RenoWatt pour savoir les améliorations à prévoir qui pourront être éligibles pour les subsides UREBA exceptionnels.

Nous avons à cœur de faire en sorte que des économies d'énergie ainsi que l'amélioration de la qualité de l'air soient prioritaires dans nos bâtiments.



SYNDICAT D'INITIATIVE ET CLI PÉDALENT DANS LE MÊME SENS



Dans le cadre de l'expo vélo, un projet commun a été mené par ces deux associations dont les buts principaux étaient de faire

découvrir la forge, d'expliquer comment, bien avant l'apparition du vélo, on réalisait une roue et de découvrir le charme de notre région à travers une balade pittoresque.



OBLIGATION DE DÉCLARATION DES CHIENS DANGEREUX



Pour rappel, l'article 71 du règlement général de police précise l'obligation de déclarer les chiens dits « dangereux ».

Voici les conditions de déclaration :

Les responsables de chiens dont les particularités caractérielles et/ou de comportement sont celles de chiens d'attaque, ainsi que les chiens issus des races ou croisements des races dangereuses, doivent, au plus tard lorsque leur chien a atteint l'âge de 6 mois, déclarer celui-ci à l'administration communale et fournir, lors de cette déclaration, les informations et documents suivants :

- un extrait de casier judiciaire établi au nom du responsable du chien ;
- un certificat de vaccination du chien ;
- une attestation de l'identification du chien au moyen d'une puce électronique ;
- le numéro de téléphone du responsable du chien. Les races ou croisements des races dangereuses visées à l'alinéa précédent sont les suivantes : American Staffordshire Terrier, English Terrier (Staffordshire bull-terrier) , Pitbull Terrier, Fila Brasileiro (Mâtin 33/63 brésilien), Tosa Inu, Akita Inu, Dogo Argentino (Dogue Argentin), Bull Terrier, Mastiff (toute origine), Ridgeback Rhodésien, Dogue de Bordeaux, Band Dog, Rottweiler.

La personne qui devient responsable d'un chien visé au point ci-dessus et âgé de plus de 6 mois, doit en faire la déclaration à l'administration communale conformément au § 1er dans les 30 jours suivant son acquisition.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'administration si vous désirez de plus amples informations à ce sujet.



LES RUCHERS RÉUNIS ITTROIS PARTICIPENT À LA SEMAINE DE L'ABEILLE

Succès de foule pour les membres des Ruchers Réunis Ittrois. Dans le cadre enchanteur du bief d'Asquemont, ils ont pu montrer tout leur savoir, les techniques employées d'une manière didactique auprès du public jeune et moins jeune. Nous sommes certains que des vocations sont nées. C'est pour nous aussi l'occasion de les remercier de leur dynamisme et de leur participation à chaque manifestation permettant de mettre la nature en avant (distribution des arbres, marché fleuri ...) et d'exposer le rôle majeur de l'abeille pour cette nature.



ATELIERS PCS

Bonjour à toutes et tous,

Le PCS d'Ittre vous invite à participer à ses ateliers cuisine et couture. Venez nous rejoindre afin de profiter de ces moments pleins de convivialité et de bonne humeur.

Les ateliers cuisine ont lieu à Rebecq, chemin Hurtebize, 3. Prochaines dates : les vendredis 23 août, 20 septembre et 18 octobre, de 9h00 à 17h15.

Les ateliers couture ont lieu à la salle Planchette, à Ittre, à côté de la maison communale. Prochaines dates : les vendredis 26

juillet, 09 et 30 août, 13 septembre, 11 et 25 octobre, de 13h00 à 16h00.

Vous trouverez plus d'information sur le site Facebook, PCS d'Ittre. Vous pouvez également contacter Mme Carine GIVRON, cheffe de projet PCS, au 067/79.43.28 ou au 0484/63.30.38, ou par mail pcs@ittre.be.

Les inscriptions aux ateliers sont obligatoires, le nombre de participants étant limité. Et si vous ne pouvez pas venir, merci d'annuler votre inscription afin de laisser votre place à une autre personne.



LE POTAGER COMMUNAL

Pour ceux ou celles qui ont envie de manger des légumes frais venant tout droit du potager, mais qui n'ont pas de jardin, il reste des parcelles cultivables libres au potager communal d'Ittre, au bout du terrain de football.

Bienvenue à tous. PCS



EXPRESSION POLITIQUE IC

AOÛT, LE MOIS DES DUCASSES

Les ducasses font partie des traditions de nos villages et de nos hameaux.

Quelle meilleure occasion pour chacun de sortir, de faire la fête, d'aller à la rencontre de voisins et d'amis lors des ducasses et des activités de l'été en plein air!

Toutes ces manifestations ont pu être programmées grâce au travail et au dynamisme des comités organisateurs, de leurs équipes et des nombreux bénévoles. Nous tenons à les remercier tous vivement de leur investissement dans ces nombreuses animations.

Cette période estivale, riche en activités, est propice à la rencontre. Elle est aussi pour beaucoup l'occasion de créer de nouveaux liens, de construire de nouveaux projets.

Ces liens et ces projets sont la richesse de notre village. Ils créent dans notre communauté plus d'accueil et de solidarité.

Nous vous souhaitons donc un été riche de rencontres et une rentrée pleine de projets porteurs.

> Pour Ittre Citoyen,
Hélène de Schoutheete
Pascale Carton
Daniel Vankerkove
Axel François
Ferdinand Jolly



ENVIE D'AUTRE CHOSE QUE DU DÎNER TARTINES POUR VOS ENFANTS DANS LES ÉCOLES

Vous souhaitez que votre enfant prenne un repas sain, équilibré et varié à l'école... Vous n'avez pas le temps de préparer les boîtes à tartines le matin ?

Depuis de nombreuses années déjà, le C.P.A.S. d'Ittre propose aux enfants fréquentant les écoles de notre commune un repas chaud dans les écoles communales et un repas froid (bar du frais) dans les écoles libres.

Ces repas sont accompagnés d'un dessert et sont livrés les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les repas sont préparés, chaque jour, par du personnel qualifié, au sein de la cuisine du

C.P.A.S. Ils sont variés, équilibrés et de très bonne qualité.

Vous pouvez trouver le menu des repas du mois sur le site du C.P.A.S. à l'adresse www.ittre.be. (ma commune – autres institutions – C.P.A.S.). Le menu liste également les substances ou produits provoquant des allergies ou des intolérances.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour les repas ou avoir de plus amples informations sur le service des repas livrés dans les écoles, savoir comment cela fonctionne, je vous invite à prendre contact avec Monsieur Olivier Colot. Il est à votre disposition du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00, au 067/64.71.67.



SUR PROPOSITION DU COLLÈGE, LE CONSEIL COMMUNAL APPROUVE LES DEMANDES DE SUBSIDES À LA PROVINCE

Chaque année, la Province permet aux communes de proposer des projets qu'ils soutiennent avec des subsides dont le taux varie.

Le Collège s'est donc mobilisé pour proposer pas moins de 11 projets à la Province (le CPAS en a aussi proposé quatre) ce qui ne s'est jamais vu au sein de notre commune.

Ces projets sont :

- La réfection du perron de l'ancienne maison communale de Virginal
- La création d'un marché du terroir hebdomadaire
- l'aménagement des sites paysagers dans le cadre du maintien et du développement de la biodiversité
- l'acquisition de matériel permettant un procédé de désherbage alternatif aux pesticides
- les travaux et/ou acquisitions de matériel visant à remédier à la problématique des coulées de boues
- l'aménagement d'un logement dans l'ancienne salle communale d'Haut Ittre
- la participation à l'opération villes et villages fleuris de la province
- la mise en œuvre d'un programme structuré de lutte contre l'isolement à destination des aînés
- la mise en valeur et/ou la restauration des différentes plaques commémoratives situées sur la commune
- la sécurisation des voiries : pose de coussins berlinois, îlots, et de matériel de visibilité.
- l'aménagement de l'espace extérieur du site d'accueil de l'école communale d'Ittre.



UNE BELLE RÉALISATION DE LA PART DE NOS AGRICULTEURS

Vous êtes nombreux à apprécier nos campagnes. Nous devons aussi apprécier le travail de nos agriculteurs dont certains aménagent le territoire de manière durable en implantant des haies alternées avec des arbres, de l'agro-foresterie mais aussi de manière plus ponctuelle en apportant dans nos paysages des touches de couleur qui ont été fort appréciées par de nombreux citoyens. En plus, ces techniques culturales apportent une limitation de l'érosion des sols et servent de lieux de protection pour la faune.





ÉCOLES COMMUNALES D'ITTRE (RUE JEAN JOLLY, 2) ET DE VIRGINAL (RUE DE L'ÉCOLE, 8 ET RUE DE LA LIBÉRATION, 15) : DES ÉCOLES OÙ IL FAIT BON GRANDIR

Chacun reconnaît l'importance de l'enseignement fondamental pour le développement et l'épanouissement de l'enfant, et pour sa préparation aux études ultérieures.

La qualité de notre enseignement communal est unanimement reconnue. Il se situe à un niveau tel que tous les élèves de 6^e année primaire ont réussi leur C.E.B. (certificat d'études de base) l'an dernier.

Voici une liste de services et avantages que la Commune offre à vos enfants :

- Psychomotricité en maternelle ; modules psychomoteurs intérieurs et extérieurs
- Cours de néerlandais, sous forme ludique dans toutes les classes maternelles, et de manière plus structurée dès la 1^{ère} année primaire
- Cours de natation de la 1^{ère} primaire à la 4^{ème} primaire
- Initiation à diverses activités sportives en 5^e et en 6^e primaire
- Remédiation pédagogique dans toutes les classes du primaire
- Dépistage par une logopède attachée à l'école
- Organisation d'excursions, de classes de dépaysement, de classes de neige (5^e et 6^e primaires)
- Possibilité de participer aux repas chauds (Inscription mensuelle)
- Distribution gratuite de potage (de novembre à mars)
- Jeux/livres offerts pour la Saint- Nicolas, Noël, Pâques et pour la fin d'année
- Etude dirigée après la classe et un large éventail d'activités extrascolaires
- Equipe enseignante très attentive au bien-être des enfants
- Accent mis sur le développement de l'enfant par le biais des jeux (math, lecture, éveil, ...), des activités artistiques... en maternelle
- Bâtiment et cour de récréation de l'école maternelle indépendants de ceux de l'école primaire
- Classes accueillantes grâce au travail des enfants qui réalisent des panneaux artistiques, des fresques murales, des activités graphiques...
- Grande diversité dans les projets élaborés tout au long de l'année.

INFOS- RENSEIGNEMENTS – INSCRIPTIONS

Ecole de Virginal

Monsieur Nicolas JOACHIM, directeur – 067 64 71 23
direction.ecv@ittre.be

Ecole d'Ittre

Monsieur Maxime TRONION, directeur – 067 64 71 22
direction.eciv@ittre.be



ACCUEIL TEMPS LIBRE - ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENFANTS DE 2 ANS ET DEMI À 12 ANS

Comme vous le savez probablement déjà, tous les 5 ans, la commune fait réaliser un «état des lieux»

de l'offre d'accueil sur son territoire. Cette photographie de la situation, rendant compte, non seulement de ce qui existe mais également des manques, des désirs et souhaits des parents comme des enfants, permet à la commune de passer à la seconde grande étape et de rédiger son «programme CLE», programme de coordination de l'enfance.

Que vous soyez une association, un club sportif, une organisation de jeunesse, une bibliothèque, ...

Que vous soyez parents d'enfants qui fréquentent nos écoles ou que vous soyez domiciliés dans la commune sans que vos enfants n'y soient scolarisés, l'accueil de l'enfant est au centre de vos préoccupations et c'est à ce titre que nous vous demandons de répondre à un questionnaire en ligne, principalement adapté à votre réalité.

Quelques 10 minutes de votre temps qui faciliteront grandement notre travail ;)

- Questionnaire **pour les parents** :
<https://forms.gle/Dan3TqqvTMuUugjE6>



- Questionnaire **pour les enfants** :
<https://forms.gle/dvBRGdPg2c44EQGb7>



- Questionnaire **pour les opérateurs** :
<https://forms.gle/NsvPte5FmHofZ2i99>



BRAVO AUX ÉLÈVES DE 6^{ÈME} PRIMAIRE DES ÉCOLES COMMUNALES QUI ONT RÉUSSI LEUR CEB

Pour les enfants, la remise de ce certificat est un événement important et valorisant . C'est également un grand moment de fierté tant pour les parents que pour les enseignants.

Nous pouvons être très fiers de nos deux écoles communales de Virginal et de Ittre où tous les élèves ont réussi avec des résultats bien au-dessus de la moyenne cantonale.



DICTÉE GUSTAVE BARBIER

Une occasion unique de réunir tous les élèves de nos sixièmes primaires tant des écoles communales que libres. Ce 13 juin c'était la remise des prix aux lauréats. Bravo à tous.





LA CROIX-ROUGE RECHERCHE DES VOLONTAIRES POUR SA VESTIBOUTIQUE À TUBIZE



La vestiboutique est un lieu convivial et ouvert à tous où sont vendus des vêtements de seconde main. Les tarifs se veulent très accessibles (aux environs de 4 € pour jupe, pantalon ou encore chemisier par exemple) ce qui permet un achat dans la dignité pour les personnes précarisées. La gratuité est bien évidemment pratiquée en cas d'urgence (incendie, grands froids par exemple) ou d'extrême pauvreté. Mais ces magasins étant ouverts à tous, « Monsieur et Madame tout le monde » franchissent aussi la porte ; la Croix-Rouge offre à ces personnes la possibilité d'acheter différemment par philosophie d'achat. Acheter ses vêtements dans les vestiboutiques de la Croix-Rouge de Belgique, c'est consommer de manière durable et éviter le gaspillage ; c'est aussi prendre part à l'économie solidaire et sociale.

En effet, la vente de vêtements permet aussi de récolter des fonds pour financer d'autres activités de solidarité de la Croix-Rouge. A Tubize, les bénéficiaires de la vestiboutique soutiennent le bar à soupe qui permet aux familles précarisées ou isolées de se rencontrer régulièrement. En achetant ces vêtements de seconde main à la vestiboutique, tout un chacun peut ainsi apporter sa pierre à l'édifice de la Croix-Rouge et aider les plus démunis de sa région. La vestiboutique s'inscrit donc dans la mouvance d'une boutique ordinaire, mais n'oublie en rien son objectif premier : venir en aide.

Les arrivages sont permanents. Il ne faut donc pas hésiter à venir régulièrement. Les vêtements sont vendus à des prix défiant toute concurrence. De quoi faire de bonnes affaires tout en aidant des familles de la région.

Pour y arriver, il y a tout un réseau de volontaires qui trie les vêtements reçus en donation, met en rayon, tient la caisse, accueille et conseille les clients, gère les stocks... La vestiboutique reçoit vos dons (vêtements propres et en bon état: pas de tirette cassée, pas de boutons manquants, pas de tâches ni de vêtements déchirés) pendant les heures de permanence.

Aujourd'hui, nous cherchons à étoffer l'équipe! Nous recherchons des personnes organisées ayant le sens de l'accueil et de l'écoute, disponibles au moins ½ journée chaque semaine.

La vestiboutique située rue de la déportation 56 est actuellement ouverte le mardi, le mercredi, le jeudi et le samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h ; le lundi et le vendredi de 14h à 18h. Nous aimerions renforcer notre équipe.

Intéressée par un volontariat ? Contactez Françoise Dewaele 0489 41 68 40.



SAVIEZ-VOUS QU'IL EXISTE UNE PRIME À L'ADAPTATION DU LOGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES ?

La prime à l'adaptation du logement a pour objectif:

- Soit d'aider une personne âgée à aménager son logement afin de rester à domicile le plus longtemps possible.
- Soit de permettre aux Brabançons wallons d'adapter leur logement afin d'accueillir un proche à domicile.

En pratique, la Province du Brabant wallon octroie une prime égale à 50% du coût des travaux avec un maximum de 3.000 €

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute personne âgée de plus de 65 ans, qui souhaite adapter son logement pour pouvoir y rester le plus longtemps possible.

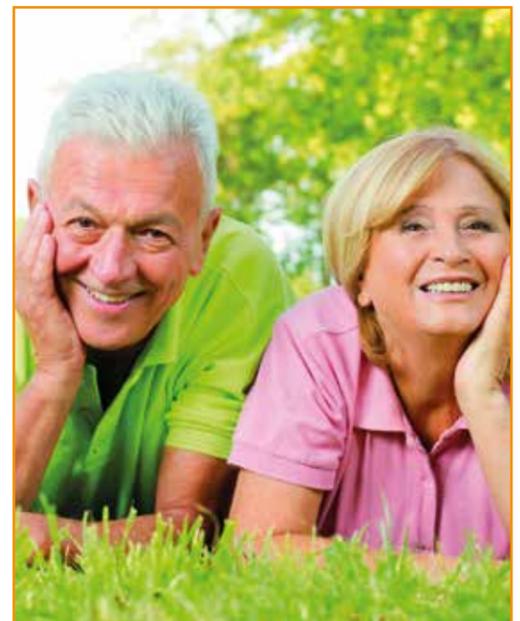
Toute personne qui souhaite adapter son logement pour accueillir un proche âgé de plus de 65 ans.

CONDITIONS D'OCTROI

- Le logement doit être situé en Brabant wallon
- Le demandeur doit résider dans le logement objet de l'aide
- Le bénéficiaire doit être âgé de 65 ans ou plus
- Les travaux visés concernent exclusivement :
 - Le monolift/fauteuil élévateur
 - Les sanitaires adaptés
 - L'aménagement des voies d'accès extérieures et intérieures

LES CONDITIONS ET FORMULAIRES DE DEMANDE

- www.brabantwallon.be
- Service de la cohésion sociale et du logement :
Téléphone : 010 23 60 93 -
cohesion sociale.logement@brabantwallon.be



DEVENIR POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?

Zone de Secours



Communication de la zone de secours du Brabant wallon

Savez-vous que les habitants de la commune de Ittre sont secourus par les pompiers de la zone de secours partants du poste de Tubize? En tant qu'habitants de la commune de Ittre, vous êtes susceptibles d'être engagés comme pompiers volontaires.

Nous souhaitons engager de nouveaux pompiers volontaires pour la caserne de Tubize.

Nous recherchons des citoyens, comme vous, souhaitant s'investir au service de la communauté et intervenir lors d'incendies, de sauvetages, d'inondations, de transports urgents de patients en ambulance, de dispositifs préventifs, etc. . .



INTÉRESSÉ PAR CETTE AVENTURE ?

- Etape 1 – Obtenir le certificat d'aptitude fédéral (CAF) – Inscrivez-vous via le site « <https://jedevienspompiers.be> », le CAF sera organisé par la province du Brabant wallon en septembre. **Les inscriptions seront ouvertes du 1^{er} juillet au 1^{er} août.**
- Etape 2 - Le CAF en poche – Vous pourrez alors postuler, **dès septembre**, comme pompier volontaire au sein de notre zone de secours, pour une affectation dans la caserne de Tubize
- Etape 3 - vous participez à la formation complète (brevet sapeur-pompier, ambulancier, permis camion), identique à celle d'un pompier professionnel.
- Toutes les informations sur le site « <https://jedevienspompiers.be> » et pour en savoir plus n'hésitez pas à venir questionner les pompiers de Tubize.





NOCES D'OR ET DE DIAMANT À VIRGINAL

Le dimanche 16 juin, neuf couples rejoignent la salle polyvalente pour fêter leur noce de diamant et d'or.

50 et 60 ans de mariage que de souvenirs à raconter aux enfants, petits-enfants et... arrières petits- enfants.

Rehaussée avec brio par la Royale Harmonie de Virginal, c'est dans une ambiance chaleureuse qu'ils ont reçu leurs cadeaux et fleurs de la part de l'Administration communale qui leur souhaite, au nom de tous les citoyens, de profiter de leur bonheur d'être ensemble.



Bravo à :

- M. et Mme Leroy-Soenen (60 ans) ;
- M. et Mme Lecomte-De Roos ;
- M. et Mme Wyns-Beutels ;
- M. et Mme Bottemanne-Delferriere ;
- M. et Mme Lethem-Rontani ;
- M. et Mme Bonnel-Leroy ;
- M. et Mme Stourme-De Godt ;
- M. et Mme Daems-De Sutter.



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



Christian FAYT BOURGMESTRE

Affaires générales - Sécurité - Personnel et Ressources Humaines - Population - Etat civil - Information - Communication - Enseignement - Extrascolaire - Culture - Tourisme - Patrimoine - Fêtes locales - Associations patriotiques - Cultes - Aînés

0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY 1^{ER} ÉCHEVIN

Urbanisme - Aménagement du territoire - Logement - Régie foncière - Nouvelles technologies

0495/52 36 15 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLAERT 2^{ÈME} ÉCHEVINE

Énergie - Environnement et transition écologique - Mobilité - Participation et budget participatif

0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ 3^{ÈME} ÉCHEVINE

Sport et R.C.A. - Jeunesse - Emploi - Economie - P.M.E. - Bien-être animal - Commerce et Commerce équitable

0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER 4^{ÈME} ÉCHEVIN

Travaux - Ruralité - Agriculture - Solidarité internationale

0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK

Présidente du CPAS - Affaires sociales - Assuétudes et santé - Petite enfance - Budget - Finances - Marchés publics

0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE

Directrice générale

Prochain Conseil communal :

MARDI 24 SEPTEMBRE 2019 À 19H
GRAND PLACE, 2 - ITTRE



KERMESSE DE VIRGINAL



LA COMMUNE RECRUTE

LA COMMUNE D'ITTRE RECRUTE UN EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION.

DÉTAIL DE LA FONCTION ET CONDITIONS SUR LE SITE WWW.ITTRE.BE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : Le Collège communal

Coordinateur communal : Frédérique Joris

Graphisme et mise en page : Nancy Dutoit - Inform'Action asbl

Impression : Rossel